

QUEL AVENIR POUR LE SITE DE METZ ???

1. Création d'un nouveau référentiel métier : Pilote des Systèmes de Production (PSP)

Ce nouveau métier sera ouvert aux CI, moniteurs et maintenanciers.

Il regroupera plusieurs missions, dont la conduite d'une ligne d'usinage, de faire la maintenance préventive et curative de 1^{er} et 2^{ème} niveau.

Des personnes de maintenance seront intégrées dans les équipes de fabrication, et la formation sera faite en interne.

Certains maintenanciers « spécialistes » resteront exclusivement en maintenance.

La CGT dénonce le changement forcé de statut et de métier pour le personnel de maintenance qui sera « choisi pour faire des copeaux » : En contradiction avec leurs formations, leurs aptitudes, leurs savoir-faire et surtout leurs choix.



2. Congés 2016

La direction centrale propose :

- **Congés d'été** : 3 semaines accolées S 30 à 32 du lundi 25 juillet au dimanche 14 août 2016. Les congés sont à cheval entre juillet et août soi-disant pour des raisons de ventes de flottes commerciales en Grande Bretagne.
- **Deux jours de congés (RTT, ancienneté ou CP) pris de force et à positionner collectivement.**
- **5^{ème} semaine** : du lundi 26 décembre au dimanche 1^{er} janvier 2017. La direction demande de positionner un jour de congé (CP, jour d'ancienneté, RTT) le lundi 2 janvier 2017.
- **Sochaux : deux semaines de fermeture** : garantie de 3 semaines sans condition mais pas de possibilité de prendre 4 semaines accolées. **Syndicats et direction ont enterré les 4 semaines.**
- **Journée de la solidarité** : proposition de la déplacer du lundi de Pentecôte 16 mai (sans doute au 15 août). L'objectif non écrit : faire travailler le lundi de Pentecôte en le majorant en jour férié.
- **Sites tertiaires** : recul de la direction qui voulait imposer 4 semaines consécutives pour des soucis d'économie.

Pour le site de Metz, une réunion devrait avoir lieu en semaine 50.

Position et revendications de la CGT :

- **Garantir les 4 semaines consécutives en été sans condition y compris pour Sochaux pour les salariés qui le demandent.**
- **3 semaines : uniquement au volontariat, seule garantie pour les salariés de disposer librement de leur 4^{ème} semaine.**
- **Refus catégorique de prendre deux jours congés (CP ou CA, RTT ou ancienneté) pour les positionner collectivement.**
- **Refus catégorique de positionner un jour de congé pour le positionner à la fin de la 5^{ème} semaine, le lundi 2 janvier 2017.**

Les congés, quels qu'ils soient (CP ou CA, RTT, ancienneté) appartiennent aux salariés.

Par conséquent, lors du vote conforme des DP, la CGT ne votera pas le fractionnement.

3. Plan moyen terme (PMT) 2016/2018

Les prévisions de volume à produire pour les trois prochaines années sont plutôt stables, malgré une baisse en 2016 pour la MA.

Pour assurer cette production, et continuer à faire des économies, la direction continuera sa politique de destruction d'emplois, de fuites des compétences et d'externalisations d'activités.

Plusieurs axes ont été évoqués par Mr VERGELY:



- Externalisation des activités de structure (gardiennage, magasin hors flux, maintenance des bâtiments)
- Externalisation de l'usinage des pièces tournées.
- Externalisation des boîtiers, flasques et boîtiers MLC.
- La renégociation des nouveaux horaires.
- Réduction des effectifs.
- Vente des terrains de l'usine et compactage de MA1, ML1 et TTH.

La direction cherche à rassurer les salariés du Pôle en nous annonçant des chiffres de production stables, mais oublie au passage de se préoccuper de ceux qui ont réellement contribué au redressement du groupe : LES FEMMES ET LES HOMMES.

L'usine de Metz n'est pas dans une politique de développement mais se renferme sur des produits finissants qu'il faut produire avec toujours moins de salariés et de moyens.

Elle ne pérennise en aucun cas nos emplois de demain et ne revalorise toujours pas nos salaires, seul UN VRAI PROJET redévelopperait notre outil industriel et redonnerait de la confiance à tout le monde.

4. INFOS CHSCT

Suite aux élections des membres du CHSCT par les élus DP et CE, la CGT a perdu son siège, la FO en a obtenue 1, le SIA 4 et la CFDT 4.

Au vu de l'égalité de sièges entre la CFDT et le SIA, l'élection du secrétaire du CHSCT devait être tranchée par la FO.

La FO a préféré voté blanc et laisser monsieur PAIRIN, président du CHSCT, de participer au vote (comme l'autorise la loi), à voter pour le SIA.

La CGT dénonce cette ingérence de la part de la direction pour l'élection du secrétaire du CHSCT. Nous regrettons aussi le manque de courage de FO qui, en votant blanc, favorise une fois de plus le syndicat maison.

La CGT conserve un mandat de représentant syndical au CHSCT et continuera à défendre l'intérêt de tous les salariés concernant les problèmes de santé, de sécurité, et des conditions de travail.